



Assemblée générale

Distr. générale
8 février 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 63 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

Lettre datée du 7 février 2012, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Bénin et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le Communiqué final de la Conférence ministérielle d'examen du Partenariat Afrique-Turquie, adopté à Istanbul le 16 décembre 2011 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 63 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République du Bénin
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
assurant la présidence de l'Union africaine
(*Signé*) Jean-François Régis **Zinsou**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République de Turquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Ertuğrul **Apakan**

* Nouveau tirage pour raisons techniques (17 février 2012).



**Annexe à la lettre datée du 7 février 2012 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de la République du Bénin et de la République de Turquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Première Conférence ministérielle d'examen
du Partenariat Afrique-Turquie**

Istanbul, le 16 décembre 2011

Communiqué

1. La première Conférence ministérielle d'examen du Partenariat Afrique-Turquie s'est tenue à Istanbul, le 16 décembre 2011, comme prévu par le Mécanisme de suivi de la Déclaration d'Istanbul sur le Partenariat Afrique-Turquie. Elle était présidée par son Excellence Eustaquio Nseng Esono, Ministre délégué chargé des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie de la République de Guinée équatoriale, et son Excellence Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de la République de Turquie.
2. Étaient également présents des délégués de pays africains et de la Turquie, des représentants de la Commission de l'Union africaine et de certaines communautés économiques régionales, ainsi que des observateurs de diverses organisations internationales et régionales.
3. Les Ministres ont accueilli avec satisfaction la tenue de la Conférence ministérielle, qui faisait suite au premier Sommet sur la coopération Afrique-Turquie, tenu en août 2008, à Istanbul, et confirmait la volonté des chefs d'État et de gouvernement d'œuvrer ensemble au renforcement des divers volets du partenariat stratégique résultant de la politique d'ouverture de la Turquie vers l'Afrique.
4. Les Ministres ont examiné la question des préparatifs du prochain sommet Afrique-Turquie, qui se tiendra en 2013 dans un pays africain. Ils ont insisté sur le fait que le premier Sommet avait contribué à renforcer les relations entre le continent et la Turquie, et invité tous les partenaires à unir leurs efforts pour assurer le succès du prochain sommet.
5. Les Ministres ont examiné le Plan de mise en œuvre conjoint adopté pendant la réunion des hauts fonctionnaires, qui s'est tenue le 15 décembre 2010, à Istanbul, et fait le bilan des progrès accomplis depuis le premier Sommet sur la coopération Afrique-Turquie. À ce sujet, ils ont pris acte du travail considérable réalisé par les deux parties, concernant les institutions publiques et privées et dégagé les possibilités de développement et d'élargissement de la coopération entre l'Afrique et la Turquie.
6. Les Ministres ont renouvelé leur attachement au Plan de mise en œuvre et examiné les projets prioritaires qui ont été définis. À cet égard, le Gouvernement turc s'est engagé à achever les consultations le plus rapidement possible en vue de l'organisation, à Addis-Abeba, en septembre 2012 au plus tard, d'une réunion avec le Sous-Comité sur la coopération multilatérale pour faire le point sur l'état d'avancement des projets. Dans cette perspective, le Sous-Comité sur la coopération

multilatérale, la Commission de l'Union africaine et l'ambassade de Turquie à Addis-Abeba tiendront des consultations régulières.

7. Les Ministres ont échangé des vues sur les relations actuelles entre le continent africain dans son ensemble, les pays africains à titre individuel, les organisations continentales et régionales, et la Turquie. Ils ont noté avec satisfaction que ces relations, qui reposent sur des principes d'égalité, se développent dans le respect et la confiance mutuels. Ils ont salué les nombreuses visites de haut niveau qui ont donné un nouveau souffle à ces relations, et invité à multiplier les contacts et les consultations entre les organes publics et privés ainsi qu'à renforcer la participation des ministres africains et turcs concernés aux réunions sectorielles.

8. Les Ministres ont déclaré qu'il importait d'organiser des forums pour les médias africains et turcs afin de renforcer la coopération et la communication entre les représentants et les organisations des médias africains et turcs.

9. La Conférence a permis de mettre l'accent sur les relations naissantes entre l'Afrique et la Turquie dans les domaines de la coopération intergouvernementale, des transports, du commerce et des investissements, de l'agriculture, de la santé, des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation, du tourisme, de l'environnement, des médias et de la technologie ainsi que de la paix et de la sécurité.

10. Les Ministres ont pris acte de l'augmentation des représentations diplomatiques entre les pays africains et la Turquie et de ses conséquences positives sur le renforcement des relations dans le cadre du Partenariat; ils ont appelé à poursuivre dans cette voie.

11. Les Ministres ont noté avec satisfaction la croissance rapide et soutenue de leurs économies et la résilience dont elles ont fait preuve face à la crise financière et économique mondiale. Ils se sont félicités du développement régulier des échanges et des investissements entre les pays africains et la Turquie et souhaité renforcer davantage leur coopération économique et commerciale au profit de leurs populations et du développement durable.

12. Dans cette perspective, les Ministres ont rappelé que le Gouvernement turc étudiait, conformément au Plan de mise en œuvre adopté (2010-2014), la possibilité d'offrir des concessions tarifaires ou des franchises douanières aux pays les moins avancés d'Afrique, comme l'imposait l'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne et d'autres engagements internationaux.

13. Les Ministres ont pris note des activités de partenariat en cours avec l'Afrique et de l'aide au développement que fournit la Turquie à l'Afrique dans les domaines de l'éducation universelle (bourses d'études et de formation), des infrastructures, de l'agriculture et de la santé ainsi que des prêts à des conditions concessionnelles pour le financement des infrastructures et le renforcement des capacités. Ils ont salué les initiatives de l'Agence turque de coopération et de développement international par laquelle transite l'aide turque, et accueilli avec satisfaction l'ouverture de nouveaux bureaux régionaux.

14. Les Ministres ont souligné le rôle important joué par les bourses universitaires pour la compréhension mutuelle et la coopération, et accueilli avec satisfaction l'engagement de la Turquie de chercher à augmenter les crédits destinés aux bourses d'études qu'elle accorde aux ressortissants de pays africains.

15. Les Ministres ont pris note des mesures concrètes adoptées par la Turquie pour assouplir sa politique de délivrance de visa aux ressortissants des pays africains, conformément à sa volonté de renforcer et d'étendre sa coopération par le biais des relations humaines. De même, la Turquie s'est félicitée des progrès réalisés dans ce domaine par les pays africains.

16. Les Ministres ont exprimé leur ferme appui au Plan de mise en œuvre d'Istanbul et à la Déclaration d'Istanbul, ainsi qu'au texte final issu de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, accueillie avec succès par la Turquie à Istanbul, en mai 2011, et se sont félicités de la politique active et constructive de la Turquie à cet égard. Ils se sont déclarés fermement déterminés à donner suite de façon efficace aux engagements pris dans lesdits documents et à coopérer activement, à l'échelle internationale, pour traiter dans leur totalité les difficultés rencontrées par les pays les moins avancés, dont la majorité sont africains.

17. Les Ministres ont reconnu le rôle fondamental joué par l'Union africaine et les communautés économiques régionales dans les relations de la Turquie avec le continent. La Turquie a réaffirmé sa volonté de renforcer sa coopération avec elles et déclaré qu'elle était prête à appuyer des projets conjoints à exécuter en Afrique dans des domaines divers.

18. Les Ministres se sont vivement félicités du niveau de coopération et d'appui entre les pays africains et la Turquie, qui repose sur un dialogue et un partenariat général, notamment à l'ONU et dans diverses organisations internationales, et ont déclaré leur volonté de renforcer davantage cette coopération au profit des deux parties.

19. Les Ministres ont accueilli avec satisfaction la candidature de la ville d'Izmir, en Turquie, à l'organisation de l'Exposition universelle de 2020 dont le thème est « Nouvelles voies vers un monde meilleur/Santé pour tous » et reconnu l'importance de l'objectif « santé pour tous » pour les pays africains.

20. Les Ministres ont examiné diverses questions liées à la paix, à la sécurité et à la prospérité dans leurs régions, et appelé à davantage de coopération à cet égard. Ils se sont félicités de la transformation continue que connaissent leurs régions sur les plans politique, social et économique, en faveur des valeurs politiques, sociales et économiques universelles. Ils ont renouvelé leur attachement au pluralisme démocratique, aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance, à la poursuite de la justice sociale, à l'élimination de la faim et de la pauvreté, à la protection de l'environnement et au respect du droit international comme principes directeurs régissant leurs relations.

21. Les Ministres ont réaffirmé leur appui ferme à la prévention et à la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues, le trafic de migrants, la traite des êtres humains, le trafic d'armes de petit calibre et d'armes légères, le blanchiment d'argent et la piraterie qui menacent gravement la paix et la sécurité des pays. À cet égard, ils ont fermement condamnés les actes de piraterie qui continuent de menacer gravement la sécurité maritime internationale, notamment dans la corne de l'Afrique, la région de l'océan Indien et le golfe de Guinée, et déclaré leur soutien sans réserve aux opérations multinationales de lutte contre la piraterie. Ils ont souligné l'importance d'une croissance économique durable dans ces régions pour lutter contre les causes sous-jacentes de la piraterie.

22. Les Ministres ont estimé que le terrorisme était une menace qui concernait tous les pays et se sont déclarés résolus à combattre ensemble ce fléau sous toutes ses formes et manifestations. La Turquie a réaffirmé son engagement à l'appui de ces efforts, qui contribueront à instaurer durablement la paix et à la sécurité en Afrique.

23. Les Ministres ont félicité la Turquie pour sa contribution aux missions de maintien et de stabilisation de la paix des Nations Unies, notamment sa volonté d'aider la Somalie à rétablir la paix et la sécurité, et à assurer son développement. Ils ont salué également la contribution des pays africains à la résolution des conflits en Afrique, notamment par le biais du Conseil de paix et de sécurité, et appelé à davantage de collaboration entre les deux parties.

24. Les Ministres ont exprimé leur appui au Gouvernement fédéral de transition et à l'application de la feuille de route pour mettre fin à la période de transition en Somalie. Ils ont également mis l'accent sur l'importance des progrès réalisés sur le terrain par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), notamment l'amélioration des conditions de sécurité à Mogadiscio. Ils ont engagé la communauté internationale à apporter un appui supplémentaire à l'AMISOM, et ont à nouveau remercié les pays qui fournissent des contingents, notamment le Burundi et l'Ouganda, pour leur engagement indéfectible en faveur de la paix et de la sécurité en Somalie.

25. Les Ministres ont également accueilli avec satisfaction l'appui significatif du Kenya aux efforts du Gouvernement fédéral de transition visant à stabiliser davantage la Somalie en vue d'assurer l'unité politique du pays et le bien-être de ses habitants, et se sont félicités de l'intégration d'un contingent kenyan à l'AMISOM ainsi que l'appui apporté au Gouvernement fédéral de transition et à l'AMISOM par la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

26. Les Ministres ont félicité la République sud-africaine pour l'organisation, à Durban, et le succès de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

27. Les Ministres ont accueilli la République du Soudan du Sud en tant que nouveau membre du Partenariat Afrique-Turquie.

28. Les Ministres ont déclaré qu'ils souhaitaient que la Libye, représentée par son nouveau gouvernement, retrouve son siège à l'Union africaine, et accueilli avec satisfaction la formation d'un nouveau gouvernement de transition en Libye. Ils se sont déclarés disposés à lui fournir tous les moyens nécessaires en vue de l'élaboration d'une nouvelle constitution et de l'organisation d'élections présidentielles et générales qui assureront la transition démocratique du pays.

29. Les Ministres chefs de délégations et représentants africains ont exprimé leurs remerciements sincères et leur gratitude à leurs homologues turcs et au peuple turc pour leur chaleureuse hospitalité. Ils les ont remerciés pour les excellentes conditions de travail qui ont été offertes aux délégations et se sont félicités des résultats constructifs de la Conférence.